

# Décembre 2020



*Sapin vert, sapin de bois*

*Sapin vert, sapin de bois*

*Les chocolats sont pour toi*

*Croque noisette, croque noix, les chocolats*

*Les chocolats sont pour moi*

*Boule de gui, boule de houx*

*Les chocolats sont pour nous*



## INFOS MUNICIPALES

**Lundi : 15h à 17h  
en Mairie**

**Mairie** : 02.97.74.40.15  
[mairieguilliers2@orange.fr](mailto:mairieguilliers2@orange.fr)

**Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi** :  
9h à 12h15- 13h30 à 17h00

**Mercredi** : 9h à 12h15

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi** : 9h à 12h15

**Cantine-Garderie** :  
02.97.74.50.15

**Assistante sociale** :  
02.97.73.22.00 sur RDV

**Bibliothèque** : 02.97.74.48.32  
**Mercredi** 15h00 à 17h00  
**Samedi** 10h30 à 12h15

**Espace Public Numérique** :  
02.97.22.99.38  
- **Mardi** : 14h00 à 15h30  
Atelier d'initiation  
- **Mardi** : 15h30 à 17h00  
Accès libres

**Déchetterie Les Tertres** :  
02.97.22.85.80  
**Lundi et Jeudi** :  
8h30 à 12h00/13h30 à 18h00  
**Samedi** :  
8h30 à 12h30/13h30 à 17h30

**Ploërmel Communauté** :  
02.97.73.20.73

**Portage des Repas** :  
02.97.93.99.92

**Gendarmerie** : 17

**Brigade de Ploërmel** :  
02.97.74.06.14

**Maison Paroissiale** :  
02.97.74.40.66

**Cabinet médical** :  
02.97.74.42.96

**Cabinet kiné** : 02.97.70.69.20

**Pompiers** : 18 ou 112  
**Samu** : 15  
**Pour les urgences** : 3237

**LA POSTE** :  
du lundi au samedi  
de 9h45 à 12h10  
Départ courrier : 12H00

**MARCHÉ** : tous les mercredis  
matins

### ☆ Vœux du maire

A l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de fixer une date. En fonction de l'actualité sanitaire, nous vous informerons au mieux de la date de cette rencontre.

### ☆ Accueil nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux Guilliétois qui ont choisi notre commune pour s'installer. Cette rencontre en toute convivialité que nous organisons tous les ans afin de vous présenter les élus, les responsables d'associations et les services à votre disposition sur notre territoire ne peut être programmée pour l'instant en raison de la situation sanitaire actuelle. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous quand nous pourrons organiser cette rencontre.

### ☆ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans au plus tard (apporter livret de famille et pièce d'identité). Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire, à un concours.

### ☆ Inscriptions sur les listes électorales

En 2021 auront lieu les élections départementales et régionales. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, seront à déposer via un formulaire à compléter en mairie. Il vous sera également demandé votre carte d'identité et un justificatif de domicile. Pour d'éventuelles procurations, s'adresser en gendarmerie. Pour les jeunes ayant atteint la majorité dans l'année, l'inscription est faite d'office par l'INSEE. Dans le doute, vérifiez tout de même auprès de la mairie.

### ☆ Page Facebook

En fonction de l'actualité sanitaire, n'hésitez pas à consulter la page Facebook de la commune pour l'ouverture des services publics (mairie, déchetterie...).

### ☆ Passage de la balayeuse

Le prochain passage est prévu le lundi 14 décembre.

### ☆ Cimetière

Nous vous rappelons que les végétaux estivaux fanés/morts doivent être dissociés de leurs contenants. Vous avez donc à votre disposition des bacs différents pour le tri sélectif. Nous vous remercions de les utiliser à bon escient, évitant ainsi un nouveau tri par nos agents.

## ☆ Commerces

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous sommes une nouvelle fois restreints sur nos déplacements. Nous vous rappelons que vous pouvez trouver dans le bourg de Guilliers, tous les articles de première nécessité : viande et volailles, crèmerie, primeurs, dépôt de pain, journaux, traiteur, épicerie... Pensez à vos commerces de proximité.

## ☆ Marché du mercredi

En complément des services de vos commerçants de proximité, le marché du mercredi vous propose les denrées suivantes : **fruits-légumes, pâtisseries fines et galettes, miel, olives et fruits secs, bonbons et gâteaux secs ainsi qu'une épicerie solidaire**. Le camion de pizzas assure également ses services le mercredi soir.

## ☆ Illuminations pour les fêtes

En cette période sanitaire morose, pourquoi ne pas égayer nos maisons par une petite illumination ou décoration estivale de votre maison. Une couronne sur votre porte, une guirlande lumineuse, une lumière à votre fenêtre... nous vous faisons confiance pour votre créativité.

## ☆ Décoration lumineuse pour les commerces

Signaler nos commerces et leur donner une meilleure visibilité auprès de la population et des consommateurs nous semble important pour participer à la dynamique Guilléroise. Aussi la municipalité installe, comme chaque année, un « gros cadeau lumineux » près de leurs enseignes.

## ☆ Vitrines décorées des commerçants

Soyez curieux, cherchez l'objet insolite dissimulé dans les vitrines décorées, à l'occasion des Fêtes de Fin d'Année, de chacun de nos commerçants.

## ☆ Boîte aux lettres du Père Noël

Elle sera installée, comme à l'accoutumée sur la place de l'église, début Décembre.

## ☆ Concert de Noël : Samedi 19 Décembre

Rachel Sonalm vous fera voyager, à l'occasion du temps de Noël, autour du monde (de l'Irlande aux Etats Unis en passant par le Mexique, le Brésil, l'Afrique, les Balkans, etc... sans oublier la France !)

Un tour de chant varié et haut en couleurs, dont celles de Noël.

Rachel Sonalm, c'est une voix, une présence et une personnalité touchante, c'est le plaisir de chanter, alors attachez-vous à sa guitare et laissez-vous porter !

Elle se produira en concert le **samedi 19 décembre à 20 h à l'église**. Accès libre.

Toutefois, ce concert est conditionné à l'actualité sanitaire et aux règles mises en place dans les lieux de culte.

## ☆ Pièges à mâchoires

De "vieux" pièges à mâchoires (dentés avec ou sans protection en caoutchouc) "trainent" encore dans les campagnes. Ce piège est interdit depuis le **1er janvier 1995 (règlement 3254/91)**. Il est bon de rappeler que leur utilisation est interdite, et qu'en cas d'usage, l'auteur s'expose à **une peine de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende (article L428-4 du code de l'environnement)**. Toutefois, la détention reste tolérée uniquement à titre décoratif si ledit piège est neutralisé (soudé ou coupé). Par conséquent, si vous êtes en possession de tels engins et que vous souhaitez vous en séparer, nous vous invitons à les déposer en mairie.

## ☆ Assainissement : des aides pour la mise aux normes

Votre installation d'assainissement non collectif date d'avant octobre 2009 et est devenue non-conforme ? Ploërmel Communauté a mis en œuvre depuis 2019 un programme de subventions financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Pour les personnes éligibles, le programme de subventions permet une aide financière de 30% sur le montant total des études et des travaux, dans la limite de 8 500€ de dépenses réelles. Pour pouvoir bénéficier de la subvention, il faut être propriétaire de l'habitation ou du bâtiment ou du bâtiment raccordé, depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et l'installation devenue non conforme doit avoir été réalisée avant octobre 2019. **Ouvert sur 3 ans uniquement, de 2019 à 2021**, ce programme de réhabilitation accepte un nombre de dossier limité. Pour vérifier la validité de votre dossier et avant d'entamer toute démarche, contacter le **SPANC de Ploërmel Communauté : 02.97.73.20.96** ou [spanc@ploermelcommunaute.bzh](mailto:spanc@ploermelcommunaute.bzh)



## ☆ Formation

La région Bretagne organise et finance les parcours de formation continue des personnes en recherche d'emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi) au regard des besoins en compétences des entreprises et des territoires.

L'offre de formation proposée par la région se décline en 2 gammes :

- PREPA qui permet de découvrir des métiers, d'élaborer et concrétiser un projet professionnel ou encore d'acquérir des compétences clés
- QUALIF qui offre la possibilité de se qualifier, de se former ou de valoriser ses acquis de l'expérience professionnelle, notamment dans les secteurs qui recrutent en Bretagne

Le coût est intégralement pris en charge par la Région Bretagne, avec la possibilité d'une aide financière complémentaire pour couvrir les frais liés à la formation.

22000 places sont disponibles partout en Bretagne. **Infos sur : [bretagne.bzh/formation-emploi](https://bretagne.bzh/formation-emploi)**

## ☆ Sécurité Routière : un rappel à la prudence pendant les fêtes de Noël

*(Les accidents mortels en Morbihan en 2019)*

QUI sont les tués ? **A 50% ce sont les piétons, les cyclistes et les deux roues motorisés**

Sauf pour les jeunes de moins de 17 ans (2%) et les gens de 55 à 64 ans (21%) il n'y a pas grande différence en tranches d'âges (de 10% à 15%). Donc, nous sommes **tous** vulnérables, même si 79% des tués en 2019 étaient les hommes.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

QUAND étaient-ils tués ? **A 57% les week-ends et jours fériés.**

Le bilan journalier était 57% en plein jour et 43% la nuit. L'heure la plus meurtrière est 11 heures.

Même s'il n'y a pas une relation précise entre le nombre d'accidents et le nombre de morts chaque mois, **de septembre à décembre le ratio mortalités / accidents s'augmente fortement.**

OU mourront-ils ? **Aux 3/4 hors agglomération et plutôt les Morbihannais (92%)**

38% sont tués sur leur commune de résidence, 79% sont tués à moins de 15 km de chez eux, 60% sont tués sur les routes départementales mais 30% sont tués sur les routes communales.

COMMENT ? **Dans 2/3 des accidents mortels un seul véhicule est impliqué.**

**Près de 50% à cause d'alcool, près de 20% à cause d'un excès de vitesse** et près de 15% à cause d'un malaise. 80% pendant une promenade, les loisirs ou en faisant les courses. **C'est-à-dire pendant la vie quotidienne.**  
**Restons prudents !**

**En plus, depuis le passage à l'heure d'hiver rappelez-vous tous l'importance d'être VISIBLE, particulièrement si vous êtes piéton, cycliste ou utilisateur d'une trottinette.**

## DU COTÉ DES ANIMATIONS

### ☆ Théâtre : Les Baladins de Château-Trô

Du fait de l'actualité concernant « LA COVID », il ne nous est pas possible de jouer cette année, mais dès que possible nous reprendrons nos répétitions pour vous présenter notre prochaine pièce.

### ☆ Les Guillerets

Très chère(s) ami(e)s,

Cet été je commençais déjà à penser, à espérer que ce satané Coronavirus était une histoire ancienne que la COVID-19 était passée faire un tour et qu'elle était repartie comme elle était venue. Je n'aurais jamais pu imaginer qu'on parlerait encore du coronavirus à Noël. Après des semaines de confinement, des mois à respecter les gestes barrières, nous devons encore supporter la COVID-19 pendant cette période magique que sont les fêtes de fin d'année. Pas de repas de fin d'année, pas de galette des Rois. C'est vraiment triste pour nous tous que nous ne puissions pas passer ces merveilleux moments ensemble comme les années précédentes. Je vous souhaite ainsi que le Conseil d'Administration à tous et à toutes de très Bonnes Fêtes de fin d'Année et vous dis à très bientôt. Prenez bien soin de vous et de vos familles.

*Le Président, Duroudier Michel.*

## ☆ Association des croix

La situation sanitaire difficile dans laquelle nous nous trouvons, paralyse de manière impensable notre Association des Croix. Nous devons nous retrouver pour une Assemblée Générale statutaire le 18 décembre 2020, cependant, pour des raisons de confinement, elle est reportée à une date ultérieure en 2021.

Notre Association a besoin de continuer sa mission d'embellissement et de propreté de nos croix. Aussi nous vous demandons de continuer à réaliser ce travail pour les croix les plus proches de vos domiciles, dans l'heure de sortie légale qui nous est demandée.

Pour continuer à survivre, l'association a besoin de vos cotisations qui sont, de fait, maintenues à 10 €. Merci de votre fidélité et de votre compréhension... Gardez-vous en santé et protégez-vous.

## ☆ Klap Culture : le nouveau rendez-vous culturel de Ploërmel Communauté

Malgré cette seconde période de confinement entraînant à nouveau l'arrêt des événements culturels, Ploërmel Communauté souhaite maintenir la dynamique culturelle établie ces dernières saisons. C'est pourquoi le Pôle Culturel propose au public des rendez-vous sous forme de courtes vidéos, les mardis et jeudis à 18h45.

Plus d'informations sur leur site : ploermelcommunaute.bzh ou sur leur page Facebook.

## DU COTÉ DES SERVICES

### ☆ Programme de l'Espace Public Numérique

Les ateliers sont annulés le temps du confinement. Un nouveau programme sera proposé en fonction de l'actualité sanitaire.

## DU COTÉ DES SPORTS

### ☆ Activités Sportives : Retour sur les vacances de la Toussaint

Les activités sportives proposées par la Mairie ont connu une nouvelle fois beaucoup de succès. Une trentaine de jeunes a profité des différentes activités et pu s'initier au tir à l'arc et au Kinball ou bien s'affronter lors de tournois de Badminton et de sports collectifs.

Le Bubble Bump fût l'occasion d'un bon moment de défoulement et d'amusement.

Les prochaines activités sportives auront lieu, sous réserve d'autorisation gouvernementale, pendant les vacances de Noël, les 21-22-23 décembre.

## DU COTÉ DES ECOLES

### ☆ Ecole Robert Desnos

Les enfants poursuivent en classe leurs différentes investigations autour de la biodiversité, du travail du bois et de peinture sous toutes ses formes. Ils espèrent que, malgré le confinement, le Père Noël puisse leur déposer les cadeaux de Noël de l'école. Ils souhaitent à tous les Guilliérois une Bonne et Heureuse Année 2021.

## DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR/LIEU
<b>Judi 17 Décembre</b>	9h-12h/14h-17h	Retrait des Colis	CCAS / Salle des Elections
<b>Samedi 19 Décembre</b>	20h ( <i>sous réserve</i> )	Concert de Noël	Commune / Eglise

*Le Maire Joël LEMAZURIER*

